Caubet Dominique et Iraqui-Sinaceur Zakia (éd.), *Arabe marocain. Inédits de Georges S. Colin*

Edisud (Bicentenaire de l'INALCO (1795-1995), 1999. 122 p.

L'ensemble de cet ouvrage se lit avec une rare délectation, quel que soit le sujet abordé par les sept inédits que nous découvrons ici. Tous dépassent le cadre strict de l'arabe marocain et illustrent parfaitement la portée très générale des travaux de ce grand savant spécialiste du Maghreb que fut Georges Colin. L'étude lexicographique et étymologique est toujours prétexte à des observations culturelles, historiques et ethnographiques du plus grand intérêt. Ses travaux concernent non seulement la région du Maghreb mais tout le pourtour du bassin méditerranéen, avec des incursions bien plus au nord ; ils contribuent ainsi à une meilleure connaissance du fonctionnement du langage (*cf.* D. Cohen, p. 7). C'est en cela que le titre du livre est réducteur et trop modeste.

Z. Iraqui-Sinaceur (p. 8-11), en présentant très brièvement les manuscrits de Colin conservés à l'université Mohamed V de Rabat, laisse deviner des richesses encore inexploitées ; elle indique que seule une partie de ce fonds a pu être publiée, la plus imposante étant le *Dictionnaire* Colin [(1)]. La notice bibliographique (p. 12, par Z. I-S.), un préliminaire (p. 13-16) et une présentation des textes (p. 17-20), rédigés par D. Caubet, nous rappellent les principales activités et responsabilités de Georges Colin, disparu en 1977, à l'âge de 84 ans, en insistant sur la connaissance profonde du Maghreb qui caractérise ses travaux, édités et inédits, et leur étonnante modernité (p. 13). G. Colin partagea sa vie entre le Maroc, où il enseigna à l'Institut des Hautes Études Marocaines à Rabat, et la France, où il occupa la chaire d'arabe maghrébin à l'École des langues orientales pendant 35 ans, de 1927 à 1963. Le bicentenaire de cette École fut donc une occasion idéale de rendre hommage à G. Colin, en éditant sept de ses manuscrits, parmi les plus élaborés. Ce choix est dû à deux chercheuses qui étaient toutes désignées pour prendre cette initiative et la mener à bien. Du côté français, D. Caubet, titulaire de l'actuelle chaire d'arabe maghrébin à l'INALCO, est spécialiste du Maroc et a longtemps « fréquenté » Colin, tant par ses lectures que par les thèmes de ses recherches en dialectologie arabe (elle a en outre travaillé sur le parler enfantin au Maroc) ; du côté marocain, Z. Iraqui-Sinaceur, professeure à Rabat, à l'Université Mohamed V, est aussi une spécialiste des manuscrits de Colin puisqu'on lui doit entre autres le *Dictionnaire* Colin (*cf*. n. 1).

Tous les textes réunis ici, du plus abouti à la simple note, font preuve de la même finesse d'analyse et de l'immense érudition, doublée d'un esprit très novateur, qui caractérisent tous les travaux de Georges Colin. Cela apparaît dès le premier article qui consiste en un compte rendu (p. 21-30) rédigé en vue de la soutenance de la thèse complémentaire de Mohammed Ben Cheneb, présentée à la Faculté d'Alger en 1922 : *Mots turks et persans conservés dans le parler algérien.* À l'occasion de ce travail de lexicologie, Colin non seulement reprend l'étymologie de plus de 100 termes traités par Ben Cheneb comme des emprunts directs au persan ou au turc, mais il revoit entièrement la classification des emprunts en arabe algérien. Un certain nombre, parmi les emprunts au persan, appartient au vieux « fonds arabe commun », d'autres ont été empruntés directement et ils sont présents en Algérie avant l'arrivée des Turcs. Ce sont pour l'essentiel des termes de marine et de commerce, d'origine grecque, romane, surtout italienne, utilisés sur toute la côte de la Méditerranée, ils ont été empruntés par le biais des sabirs ou des dialectes italiens, simultanément par le turc et l'arabe algérien (p. 23). Colin prend en considération aussi les termes issus d'onomatopées, d'interjections et même du vocabulaire enfantin commun à toute la région « péri-méditerranéenne ». À ce sujet, il montre que la présence du phonème *č*, absent de l'arabe classique et perçu comme d'origine turque, est en réalité une articulation vivante et ancienne au Maghreb ; sa valeur d'expressivité explique sa présence dans les interjections et les termes enfantins (p. 25-26) [(2)]. Il présente les glissements de sens et les recoupements sémantiques et culturels qui permettent d'expliciter la polysémie de certains emprunts (*cf.* p. 29 le développement à propos de *zbenṭūṭ* « pirate, célibataire », avec prise en compte du turc, de l'italien et de l'égyptien ainsi que les coutumes et les lois appliquées alors dans les forces navales et les ports barbaresques). Les remarques et explications sont lumineuses, passionnantes et toujours étayées par de nombreux exemples.

Deux brèves notes (p. 30-35), regroupées sous le titre « Étymologies maghrébines », nous présentent d'abord l'étymologie du terme arabe marocain *ḍərbāš « salve de mousqueterie »* (p. 30) qui apparaît dans un texte arabe du XVII[e] siècle. L'origine berbère en est confirmée et la traduction (donnée à la fin du XIX[e] siècle) est précisée. Vient ensuite une étude plus détaillée (p. 32-35) d'un mot berbère *afāla* « pelle à four » et de son dérivé *tafāla* « sorte d'épée » (celui-ci

(1) Colin Georges S., *Le dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain*, sous la direction de Z. Iraqui-Sinaceur. Éditions Al-Manahil, Ministère des Affaires Culturelles, Rabat,1993-7, 8 vol. Elle fait aussi référence à la publication de neuf contes : Galley Micheline et Zakya Iraqui-Sinaceur (éds), *Dyab, Jha, La'aba... le triomphe de la ruse.* Les Belles lettres, Paris,1994 (Classiques africains).

(2) À propos du terme *čûčû* (p. 26) « oiseau (dans le langage des enfants) », il est cité par Marcellin Beaussier. *Dictionnaire pratique Arabe-Français.* La Maison des Livres, Alger,1958[1887]) avec le sens de « merle » pour Tanger. En 1981 à Alger, j'ai relevé, auprès d'un vieil Algérois, *čūču mellāḥ* pour « les mouettes ».

BCAI 19 (2003) Caubet Dominique et Iraqui-Sinaceur Zakia (éd.) : Arabe marocain. Inédits de Georges S. Colin, recensé par Marie-Claude Simeone-Senelle
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

est passé en arabe marocain), tous deux proviennent du latin *pāla.* Le critère de la correspondance *p* du latin *f* du berbère permet de « dater » l'emprunt de l'époque latine et non romane (p. 34). Des parallèles sont faits avec les évolutions sémantiques de cet emprunt au latin dans les différentes langues autour du bassin méditerranéen : arabe andalou, turc osmanli (par l'intermédiaire de l'italien), arabe algérien (par le biais du turc)...

« La truie, l'écrou et les écrouelles » (p. 37-45) est un autre exemple de la méthode de Colin, ainsi que de sa profonde connaissance de la culture de toute cette aire. Il part de la constatation qu'en arabe marocain et dans des langues comme le grec, le latin, l'allemand, le hollandais, l'albanais, le portugais, l'espagnol, le nom du porc a à voir avec celui de l'écrou et des écrouelles. Il nous entraîne ensuite dans le jeu des parallélismes d'évolutions sémantiques dans les différentes langues. Grâce à sa connaissance des us et coutumes, il retrouve les métaphores qui sont à la base des associations sémantiques permettant de comprendre ce qui relie non seulement porc, écrou, écrouelles mais aussi dauphin, marsouin, vulve et porcelaine. Nous n'en dirons pas plus, pour laisser au lecteur le plaisir de la découverte. Au passage (p. 39), l'auteur corrige une idée reçue en notant que le terme *ḥallūf* peut ne pas être péjoratif en arabe marocain, « contrairement à ce que croient les Européens fixés au Maroc, Européens dont les connaissances en arabe sont ou trop superficielles ou trop algérianisées » : dire d'une femme qu'elle est *ḥallūfa* signifie qu'elle est bien en chair, bien bâtie. L'auteur ne résiste pas au plaisir de digressions savoureuses, comme celle qui nous apprend l'étymologie du mot truie et foie dans les langues romanes (p. 41). Les illustrations de chaque hypothèse, de chaque affirmation font appel à des exemples puisés directement dans le langage courant, auprès de locuteurs natifs, mais aussi dans des sources livresques (*cf.* p. 43 pour l'explication du passage en arabe dialectal de *h* à *ḥ*).

L'article sur la « Technologie de la fauconnerie marocaine » (p. 46-58, accompagné d'une photo de fauconnier, différente de celle qui orne la première page de couverture) est un travail moins orienté vers l'étymologie, plus lexicographique et ethnographique. Il offre la description d'un art qui, à l'époque où l'article est rédigé, dans le début des années 50, est déjà en voie de disparition : « l'art de la fauconnerie [...] encore florissant au Maroc il y a une trentaine d'années, y est aujourd'hui en pleine décadence » (p. 47). Les termes lexicaux illustrent la description de la technique (p. 49-50 « Le fauconnier »). Pour ce qui concerne le faucon, la liste des noms des parties du corps de l'oiseau apparaît pauvre : elle est limitée à 9 termes, ceux qui désignent les parties présentant un intérêt pour la chasse) ; viennent ensuite les noms liés à l'âge, ceux des différentes espèces de faucons et enfin ceux de neuf autres rapaces. L'article est suivi de 4 tableaux. Le premier récapitule les termes techniques (sans leur traduction) selon leur étymologie (p. 55) ; le second reprend toutes les dénominations (noms d'oiseaux, outils) avec entrée en français (p. 56), dans le « lexique » (p. 57) : sont repris tous les termes en transcription (sans la traduction) et dans l'ordre alphabétique arabe (du moins pour la première lettre du radical : *bu-bit* est avant *bəḥri*, *rekba* avant *rəzlìn, nuwwār* avant *nəbli*) ; le « Glossaire » (p. 58) présente la liste correspondante en arabe. L'existence de termes romans d'Espagne dans ce vocabulaire étonne quand on sait que le dressage des faucons et la chasse sont l'apanage des Bédouins venus du sud, et elle reste énigmatique car on ignore l'origine de la fauconnerie en Afrique du Nord (p. 48).

L'article sur les « Noms de parenté à Tanger » est perçu comme le plus ancien de ces inédits, à en juger par le système de transcription adopté (*cf*. p. 19 et n. 1, p. 59). Il consiste en une liste de 39 entrées en français pour lesquelles sont donnés tous les équivalents en arabe de Tanger, avec gloses et commentaires et, bien sûr, des exemples actualisant le lexème dans des proverbes, des locutions figées, des termes d'adresses ; ils révèlent non seulement les liens de parenté mais aussi les liens sociaux que chaque terme recouvre.

C'est sous un angle morphologique qu'est abordée l'étude sur les « Hypocoristiques personnels marocains (parlers citadins du nord-ouest) » (p. 66-78). L'article est le seul qui soit daté explicitement par Colin lui-même : novembre 1928. Après un bref rappel de la distinction entre parlers citadins, montagnards et bédouins, l'auteur s'attache à présenter les différents schèmes de diminutifs qui sont utilisés dans l'onomastique marocaine de six grandes villes : Rabat, Salé, Tanger, Tétouan, Meknès, El-Qsar. Il y distingue deux schèmes de diminutifs d'origine classique (p. 68-69) de ceux, beaucoup plus nombreux, qui sont d'origine dialectale et qui peuvent être rangés en trois catégories selon qu'ils présentent une modification interne, une modification externe ou une modification à la fois interne et externe. Ce dernier type paraît être particulier au Maghreb, il est peut-être dû au substrat. De nombreux exemples, provenant des relevés qu'il a effectués dans ces différentes villes, illustrent chaque schème, Colin y distinguant les noms vivants des noms fossiles.

C'est par l'article le plus long, qui est aussi le plus novateur, que se clôt le recueil proprement dit des inédits. « Les parlers enfantins de Rabat et de Tanger » (p. 79-118) est un travail très abouti, exclusif à son époque, et particulièrement original : personne ne s'était intéressé à donner une description scientifique de ce domaine de la langue. Il montre l'intérêt de Colin pour tout ce qui touche au langage humain. Il a pour ambition de contribuer à « l'établissement du lexique enfantin de l'Afrique du Nord » (p. 79), c'est-à-dire les termes qui « constituent le langage rudimentaire enseigné provisoirement aux bébés » (par leur nourrice ou la personne qui s'occupe d'eux). Ce lexique en général apparaît comme très stable et il montre que de nombreux termes de ce lexique sont semblables ou proches de ceux que l'on retrouve dans les lexiques des langues anciennes et

BCAI 19 (2003) Caubet Dominique et Iraqui-Sinaceur Zakia (éd.) : Arabe marocain. Inédits de Georges S. Colin, recensé par Marie-Claude Simeone-Senelle
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

modernes de la rive nord de la Méditerranée. 57 termes [3] marocains (mots, interjections, onomatopées) sont présentés avec gloses et comparaisons intermaghrébines et avec les autres langues, y sont ajoutées six expressions injonctives employées par les femmes parlant aux jeunes enfants (p. 94). Dans « Termes apparentés au langage enfantin » (p. 95-101), toujours selon le même principe, sont analysés neuf termes appartenant au « langage puéril » : celui utilisé par les jeunes enfants ou par des adultes s'adressant à des enfants. Le mot le plus commenté (p. 96-99) est celui qui désigne un être particulièrement effroyable pour les enfants ; par ce biais nous pénétrons dans l'imaginaire des cultures méditerranéennes et découvrons le lien entre la chouette, dont le nom est tabou dans certaines régions, et l'allaitement des nourrissons. Après la partie lexicologique et étymologique viennent les caractéristiques phonétiques et morphologiques (p. 102-105), ainsi qu'une présentation des termes du lexique enfantin passés dans le langage adulte (p. 106-107). La brève mise au point sur « Le parler enfantin et les auteurs marocains » (p. 108-110) montre à quel point le domaine a été méconnu par les auteurs qui ont évoqué cette variété. Les références bibliographiques que Colin avaient notées sont fidèlement reproduites ; les tableaux comparatifs des langages enfantins des différentes villes marocaines (p. 113-118) ont légèrement été remaniés (pour des raisons de mise en page) par rapport à leur présentation originale mais toutes les données de Colin sont présentes.

Z. Iraqui-Sinaceur a fait l'inventaire des références citées ou utilisées par Colin, (p. 119-122), la liste comprend 80 « Ouvrages cités par G.S. Colin ». La tâche, on le devine, ne fut pas aisée, et certaines références n'ont visiblement pas pu être reprises. [4]

Ce recueil est un formidable hommage à G. Colin. Il faut remercier les deux éditrices qui ont fait là un excellent « travail de résurrection » (D. Cohen, p. 8) et qui permettent à un public très large, arabisants, romanistes, ethnologues et historiens du bassin méditerranéen, d'avoir accès à ces précieuses études.

Marie-Claude Simeone-Senelle
CNRS – Llacan, Villejuif

(3) Il y en a 58 de listés, mais le numéro 19 a été sauté (*cf.* n. 10, p. 86).
(4) Nous avons relevé quelques absents : Fettachi, cité p. 31, n. 1 ; Golins auquel il est fait allusion p. 42 à propos du nom du sanglier, Thévet et ed-Damiri cités en n. 11 p. 44, Legey, cité p. 98 en n. 30.).

BCAI 19 (2003) Caubet Dominique et Iraqui-Sinaceur Zakia (éd.) : Arabe marocain. Inédits de Georges S. Colin, recensé par Marie-Claude Simeone-Senelle
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net